

Chronique de documentation

G. P.

Volume 35, numéro 1, 1967

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1103607ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1103607ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (imprimé)

2817-3465 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

P., G. (1967). Compte rendu de [Chronique de documentation]. *Assurances*, 35(1), 64–77. <https://doi.org/10.7202/1103607ar>

Chronique de documentation

par

G. P.

64 **Essays in Insurance Regulations**, par Spencer L. Kimball.
Ann Harbor, Michigan, June 1966.

Dans cette brochure de 149 pages, l'auteur a réuni un certain nombre de conférences qu'il a faites, à la demande de l'American Institute for Property and Liability Underwriters. Il y étudie certaines questions relatives aux opérations d'assurance et à leur contrôle par l'État. Signalons, en particulier, trois chapitres: "Testimony on Surplus Lines", "Administrative Control of the Terms of Insurance Contracts" et "Sketches from a comparative Study of American and European Insurance Practise". Ce dernier chapitre est une étude empruntée au "Journal of Insurance"¹. L'auteur y compare, entre autres choses, la conception du contrôle fédéral en Suisse et en Allemagne, opposée à la notion nord-américaine, qui s'exerce principalement au niveau fédéral au Canada et au niveau des états aux États-Unis.

Le contrôle français des assurances, par Claude Blondel. A la Société d'édition et publication L'assurance française. 13, rue de Londres, Paris 9^e.

Nous signalons à nouveau au lecteur cette brochure de 350 pages, dans laquelle l'auteur présente la question du contrôle des assurances en France. Après avoir consacré un chapitre à l'histoire, il étudie l'étendue et les moyens d'action, la structure et la réglementation des sociétés, l'organisation professionnelle du marché français, les conditions de moralité

¹ Pages 195-210, 1965.

exigées des professionnels de l'assurance (assureurs, agents et courtiers). Puis, il aborde le contrôle lui-même, l'agrément, les conditions d'assurance (documents), les tarifs et leur communication, les réserves techniques, les placements et leur évaluation. Et, enfin, le contrôle pratique de la solvabilité des entreprises.

Nous nous permettons de signaler ce livre à ceux qui s'intéressent à la réglementation des sociétés d'assurance, à ceux qui recherchent l'exactitude du vocabulaire technique et, enfin, à ceux qui aiment les études pratiques comparées. Ils trouveront dans le livre de M. Blondel les précisions qu'ils désirent et une bien intéressante clarté d'exposition.

65

Les Assurances dans le Marché commun, par le professeur Piero Sacerdoti, Milan.

L'Assurance dans le Marché Commun, par le professeur Basyn. Rendez-vous de septembre, Monte Carlo.

L'assurance dans le Marché Commun intéresse au plus haut point les pays qui en font partie. Comment procédera-t-on pour ouvrir à tous venants les marchés existants, quelles équivalences de garantie exigera-t-on, quelles normes fixera-t-on à des assureurs qui ont déjà leurs manières de procéder, leurs standards? Comment unifiera-t-on les méthodes de contrôle? Voilà autant de problèmes qui préoccupent ceux qui seront les premiers à utiliser à fond l'immense marché qui s'ouvre devant eux. Ce sont ces problèmes que le professeur Sacerdoti a étudiés au Centre International d'Études et de Documentation sur les Communautés européennes, en une plaquette d'une vingtaine de pages. Il est d'autant plus près du sujet qu'il dirige un groupe d'assureurs importants de Milan.

Nous recommandons la lecture du travail de M. Sacerdoti, comme aussi de la conférence présentée par M. Basyn

au "Rendez-vous de septembre", l'automne dernier à Monte Carlo. En voici la conclusion. L'auteur résume en quelques mots la question qu'il vient d'exposer:

66 "De l'exposé qui précède, il faut retenir que les directives communautaires en voie d'élaboration en matière d'assurance directe sont susceptibles d'entraîner de profonds bouleversements dans l'organisation des marchés d'assurance en Europe. Elles nécessiteront, à n'en pas douter, de sérieux efforts d'adaptation aux situations nouvelles résultant de la mise en œuvre progressive du Traité de Rome. Ce n'est pas le lieu, semble-t-il, d'envisager ici dans les détails les moyens à mettre en œuvre pour réaliser ces objectifs, mais on peut penser que certains problèmes ne seront résolus que si les assureurs s'engagent hardiment dans des voies nouvelles, telles que fusions, accords entre entreprises, création de filiales communes, cette dernière solution valant tant pour les entreprises des pays tiers que pour les sociétés communautaires.

"Si les efforts nécessaires sont consentis — et il n'y a pas de raison de croire qu'ils ne le soient pas — l'aiguillon de la concurrence et l'expansion économique qu'on peut escompter dans le cadre de la Communauté exerceront, en fin de compte, une influence bénéfique sur le développement du secteur de l'assurance privée. Celui-ci, à condition de faire preuve d'initiative et de dynamisme doit pouvoir attendre avec confiance la grande confrontation du Marché Commun."

La Revue de Géographie de Montréal. 1964, Vol. XVIII, numéro 2. Université de Montréal.

Nous sommes en retard pour signaler ce numéro de la "Revue de Géographie de Montréal". Nous tenons à le faire,

cependant, parce qu'il contient un article consacré à la géomorphologie des Laurentides, cette région qui, après avoir été un obstacle grave à l'expansion vers le Nord, est devenue une étonnante source de bénéfices pour la population, grâce au tourisme. Tourisme d'hiver et d'été, qui apporte à la région un étonnant afflux de gens et de revenus divers, au point que tout le pays en vit. Ce n'est pas à ce point de vue que le professeur Ritchot étudie le milieu. Il le présente sous l'aspect de la géomorphologie structurale, sujet austère mais intéressant pour ceux qui, parcourant souvent la région, aiment à en connaître la texture, les bouleversements et l'aspect morphologique actuel.

67

La revue contient également un hommage à la mémoire de Raoul Blanchard, écrit par le doyen de la faculté des lettres de l'Université de Montréal. M. Pierre Dagenais est très bien placé pour parler de son vieux maître, avec lequel il a étudié en France, à Grenoble, et avec qui il a travaillé plus tard au Canada quand M. Blanchard a parcouru toute la province avec M. Fortunat Fortier, avant de préparer ses livres si intéressants sur la géographie du Québec. M. Blanchard complétait ainsi son œuvre de géographe, consacrée jusque-là aux Alpes en particulier. Nous devons beaucoup à M. Blanchard. Pendant plusieurs années, il a enseigné à l'Université Laval, à l'Université de Montréal et à l'École des Hautes Études Commerciales. Il y a formé des géographes et il a contribué à créer des instituts de géographie dans notre milieu. Ainsi, il nous aurait rendu un très grand service si, en outre, il n'y avait eu son œuvre des derniers dix ans, orientée principalement vers la géographie de notre province. C'est ainsi que M. Dagenais a pu écrire en hommage à l'œuvre de M. Raoul Blanchard: "Au Canada français, la géographie, comme discipline universitaire, porte encore profondément la marque du maître qui lui a en quelque sorte donné naissance: Raoul Blanchard."

Les Églises nouvelles à travers le monde, par Joseph Pichard.
Aux Éditions des Deux-Mondes, Paris.

68 Veut-on savoir les tendances actuelles de l'architecture religieuse dans le monde ? M. Joseph Pichard s'applique à nous les montrer dans ce livre, abondamment illustré, où il a réuni de très belles photographies des églises les plus caractéristiques que l'on a construites dans le monde entier, depuis quelques années. La guerre en avait détruit un certain nombre. Il a fallu les reconstruire. Ailleurs, on a dû mettre d'autres temples à la disposition des fidèles. Et c'est ainsi que le besoin a créé une architecture nouvelle, d'où a disparu tout ce qui n'était pas essentiel et où l'idée de fonctionnalité prédomine. On a élevé des églises d'inspiration bien différente de celle qui a guidé les constructeurs ou les architectes d'autrefois. Certaines sont à la fois utiles et plaisantes. D'autres choquent des conceptions, des habitudes ou des goûts. Quelle que soit la notion que l'on ait du temple de Dieu, on ne peut pas ne pas prendre connaissance du dossier dressé par M. Pichard si l'on veut être au courant de ce qui se passe dans l'architecture religieuse de la seconde moitié du XXe siècle. On y retrouve la délicieuse chapelle des Bénédictines à Vence, œuvre de Matisse: vieux mécréant et grand artiste. On y voit aussi cette église d'Assy, à la décoration de laquelle contribuèrent, sous l'inspiration du père Couturier, Lurçat, Léger, Matisse et, pour les vitraux, Rouault, Bazaine, Berçot et Brianchot. Et Ronchamp, cette bien étonnante église due à Le Corbusier, dont on a constaté l'influence dans certains intérieurs à Jonquières. Ronchamp, dont M. Pichard dit qu'elle est dans un certain sens "romantique et baroque". Il y a aussi de bien curieuses églises d'Allemagne, à Cologne et à Munich, vastes chantiers qu'il a fallu monter après la guerre en apportant des données nouvelles à un problème ancien. À certains endroits, on a utilisé les ruines en gardant

la grandeur de leurs lignes, mais en négligeant la décoration. Ailleurs, on a innové, comme en Suisse, aux États-Unis, en Italie et en Espagne dont on nous montre la très belle façade latérale du Colegio Apostolico de Valadolid. C'est tout cela que nous apporte M. Pichard en un livre fort bien présenté et illustré.

Le Droit des Assurances et la Comptabilité en Fidéicommis.

Cours de perfectionnement, tenus à l'Université de Montréal en avril 1966, sous les auspices de la Chambre des Notaires de la Province de Québec. 69

Dans un cartable de 215 pages, on a réuni les travaux présentés à un colloque qui a eu lieu à l'Université de Montréal du 1er au 3 avril 1966. La pièce principale du recueil est consacrée à une étude très élaborée de la comptabilité en fidéicommis par Me Jean-Guy Cardinal, doyen de la faculté de droit. Ce travail est fait en fonction de la comptabilité même — ce qui est d'un intérêt immédiat — mais il comporte également un appareil jurisprudentiel qui rend l'étude extrêmement intéressante.

Tout en traitant de questions connexes au droit des assurances, les autres travaux ont pour nous un intérêt particulier. Ainsi, Me Roger Comtois présente une "introduction au droit des assurances", Michel Parizeau, "Certaines difficultés en assurance de dommages", Gill Fortier, "L'assurance et ses incidences fiscales", Luc Plamondon, "la convention en assurance-vie commerciale" et Paul Yvan Marquis, "une étude sur la responsabilité notariale et l'assurance de responsabilité".

Nous pensons que l'orientation et la qualité de ces travaux est un indice excellent de l'esprit qui règne dans les milieux juridiques actuellement. Tous ces collaborateurs du doyen Cardinal sont de la génération des 30 à 40 ans. Ils

montrent un état d'esprit extrêmement intéressant, qu'il faut noter comme une étape dans l'évolution du milieu. Celui-ci non seulement veut se préoccuper des aspects théoriques du droit, comme l'a fait la génération précédente, mais il désire se rapprocher des problèmes immédiats que la pratique pose. Ce colloque et les travaux qu'on y a présentés sont l'indice de la nouvelle orientation des esprits.

70 E. D. P. and The Auditor. American Management Association. Finance Division, New York.

Les machines calculatrices et classificatrices présentent des problèmes d'utilisation, mais elles peuvent rendre les plus grands services. C'est ce que démontre cette plaquette de 47 pages, consacrée à des problèmes d'analyse comptable ou mathématique. On y étudie le vocabulaire des opérations, l'importance comptable des calculatrices et ordinatrices et trois cas d'inventaire, de paye et d'analyse des dépenses. Quand on sait la taille des grandes entreprises américaines et l'énormité de leurs affaires, on peut imaginer ce que peuvent représenter pour elles les ordinatrices et calculatrices, quand elles sont bien dirigées et utilisées au maximum.

Guidelines for the Corporate Risk Manager. A. M. A. New York.

Les grandes entreprises ont des problèmes à la taille de leurs affaires. Les collaborateurs de l'American Management Association étudient dans ce "*Management Bulletin, no 26*" quelques-uns d'entre eux: contrôle des accidents, de l'assurance de responsabilité civile, des dossiers d'accidents et de maladie, des assurances à l'étranger, du programme d'assurances en Amérique latine. Et aussi un projet d'assurance pour retenir les employés dans l'entreprise. Il y a de tout là-dedans. Mais peut-être est-il nécessaire qu'il en soit ainsi:

la variété des problèmes comme des solutions, étant à la taille des entreprises.

Les Lettres Nouvelles : Écrivains du Canada. Numéro spécial : décembre 1966 et janvier 1967. Paris.

Les Lettres Nouvelles consacrent à la littérature canadienne un numéro spécial, celui de décembre-janvier. On y trouve réunis en 250 pages des contes, des poèmes, des extraits de roman, des essais, qui sont l'œuvre d'une trentaine d'écrivains ayant de trente à quarante ans. Cette jeune génération qui cherche à percer dans un pays où à peu près seuls le journalisme et la radio-télévision permettent aux auteurs de vivre convenablement, la littérature n'ayant pas encore fourni à l'écrivain le moyen de se tirer d'affaires sans avoir une autre corde à son arc. 71

Dans ce numéro spécial, il y a des noms discutés, mais très en vue, comme ceux d'Hubert Aquin, de Réjean Ducharme, de Jacques Brault, de Roland Giguère, de Marie-Claire Blais et de Jacques Godbout, dont les livres parus à Paris — suprême consécration — ont fait quelque bruit. On y lit également des textes de Bowering, Nowlan, Richler, Schendel et Woodcock que Naïm Kattan a réunis. Pour la première fois, je crois, paraissent côte à côte les œuvres d'écrivains anglophones et francophones, malgré les objections de Chamberland et de Miron. Pour s'opposer, ceux-ci se sont placés, semble-t-il, à un point de vue strictement politique; ce qui est une bien étonnante réaction puisque les anglophones ont au départ l'inconvénient de la traduction.

Dans ce numéro, il n'y a pas que du bon. On y retrouve des influences diverses, celle de Péguy chez Réjean Ducharme non par la qualité du style, mais par la répétition d'une même idée qui devient comme un martellement. L'en-

semble est intéressant. En l'analysant Naïm Kattan a dit qu'il avait tenu à réunir les auteurs les plus caractéristiques d'une époque et d'une littérature en voie d'évolution. Il y a réussi avec assez de bonheur.

72 A la lecture de certains des textes, on est frappé par la recherche du paradoxe et de l'effet à créer; chez d'autres, c'est le goût du détail, choquant ou crapuleux, qui domine. Chez presque tous, on constate un désir d'originalité soit dans la pensée, soit dans la forme, surtout dans la forme, avec tout ce que cela peut avoir d'artificiel. On a l'impression d'une littérature qui se cherche et qui, pour cela, use de la liberté la plus grande, qui en abuse même par une opposition très nette à la très stricte censure d'autrefois. Pourquoi veut-on aussi souvent scandaliser à tout prix ? Ce qui est un peu enfantin, immature. Pourquoi est-on attiré presque uniquement par ce qui est triste, pénible, dur, trouble ? Autrefois, on semblait ne pouvoir décrire que la vie paysanne, folklorique, dans ce qu'elle avait de faussement idyllique, presque de providentielle. Maintenant, on ne semble attiré que par ce qui est déplaisant, sale, déprimant, presque ordurier. Cela mène presque toujours à décrire un milieu ouvrier tourmenté, pauvre, malheureux, triste ou dévoyé, un milieu bourgeois inutile, gangrené par l'alcool, pourri par tous les abus imaginables, ou un milieu politique flou, invertébré, immoral. Tout cela est partiellement vrai et partiellement faux, mais sans beaucoup d'intérêt dans l'ensemble. Il y a là une conception littéraire stéréotypée, qui emprunte ses personnages à une certaine réalité, mais qui les rend presque sans vie en les poussant méthodiquement au noir, suivant une tradition aussi déplaisante que l'optimisme béat ou la crainte des faits que montrèrent beaucoup d'écrivains d'autrefois. Faut-il noter aussi que le conformisme de gauche est aussi déplaisant que le conformisme de droite ?

Je suis injuste, peut-être. Dieu sait que j'aimerais bien ne pas l'être.

Le Pouvoir dans la Société canadienne-française. Dans "Recherches Sociographiques". Faculté des sciences sociales, Université Laval. Québec.

Il existe une société canadienne-française avec ses limitations, ses défauts, ses réalisations, ses aspirations, ses cadres politiques, religieux, économiques. Qui en détient le pouvoir et comment s'exerce-t-il? Voilà ce à quoi s'efforcent de répondre les collaborateurs de *Recherches Sociographiques*, sous la double direction de Jean-Paul Montigny et Fernand Dumont, excellent sociologue, l'un des plus en vue du milieu. Passant successivement en revue les divers aspects du pouvoir et de ses avenues, une vingtaine de spécialistes dont: MM. Léon Dion, Jean-Marc Léger, Vincent Lemieux et Guy Bourassa étudient les données du pouvoir politique. MM. Albert Faucher, Jean-Réal Cardin, Roland Parenteau, Gérald Fortin, Jacques Dofny, Claude Ryan et Claude Corriveau établissent les structures du pouvoir social. MM. Jean-Charles Bonenfant, Robert Boily, Jean-Charles Falardeau, Marc-André Lesage, Jacques Brazeau et Marc Bélanger présentent les titulaires du pouvoir et, enfin, MM. Camille Laurin, Bernard Mailhot, Peer Angelo et Adélarde Tremblay définissent la psycho-sociologie de l'autorité.

73

Les numéros de "*Recherches Sociologiques*" sont forcément inégaux. Celui-ci est remarquable par le choix des sujets et par la qualité des collaborateurs.

The Vertical Mosaic, par John Porter. University of Toronto Press, Toronto.

The *Vertical Mosaic*, c'est-à-dire l'analyse des classes sociales et des avenues du pouvoir au Canada. Livre inté-

ressant de John Porter, cet excellent professeur de Carleton University. Le livre fait partie d'une collection intitulée "*Studies in the Structure of Power: decision making in Canada*", qui est publiée sous les auspices du Conseil de recherches en sciences sociales du Canada.

74 Le livre fait suite à un fort intéressant article de M. Porter, paru en novembre 1965 dans "*The Canadian Journal of Economics and Political Science*". Cette fois, l'auteur divise son sujet en deux parties: *The Structure of Class* d'abord, c'est-à-dire les classes sociales au Canada, leur constitution, leur mobilité, leur revenu, les oppositions ethniques, leur formation. Puis, *The Structure of Power*, soit les groupes politiques, ouvriers, les élites économiques, intellectuelles, la bureaucratie et les technocrates, les masses et leurs chefs momentanés ou durables, les clergés. Et en appendice: la concentration du pouvoir entre les grandes entreprises, les équipes politiques, la bureaucratie et le travail.

Il y a là des sujets et des titres de chapitre extrêmement intéressants. M. Porter les aborde avec un égal souci du détail et de la synthèse: marque ordinaire de l'esprit universitaire bien compris.

**Rapports annuels des 8 institutions du mouvement coopératif
Desjardins — 1965. Lévis.**

Nous avons dit ailleurs ce qu'il faut penser du Mouvement Desjardins. Nous ne voulons pas y revenir. Si nous mentionnons ici ce cartable pour inviter le lecteur à se le procurer, c'est qu'il présente une documentation très intéressante sur le mouvement. Celle-ci fait honneur à la fois aux résultats obtenus et à l'art de la présentation de celui qui l'a imaginée.

**Le rapport annuel de Distillers Corporation Seagrams Limited.
Montréal.**

Chaque année, cette grande distillerie présente ses comptes à ses actionnaires au cours de son assemblée générale. On y montre des profits considérables, correspondant à un actif qui grandit, d'année en année, avec la soif de la clientèle pour les eaux de vie de la société¹. L'affaire est devenue internationale, car elle englobe d'autres entreprises américaines ou européennes. Elle l'est depuis longtemps d'ailleurs puisqu'il y a une trentaine d'années déjà ses produits circulaient outre frontière, à une époque où la livraison tenait du conte noir ou du "Western" le plus aventureux. 75

Ce n'est pas cet aspect des affaires de cette puissante société que nous voulons mentionner ici. Nous tenons simplement à rappeler que chaque rapport, fort bien présenté, contient des notes sur un sujet d'ordre général.² Et c'est par là qu'il est intéressant pour ceux qui ne sont pas des actionnaires. Cette fois, le rapport contient un long article sur le pacte de 1867 dont on se prépare à fêter le centenaire³. Ses origines vont des débats de Charlottetown, où les délégués venus du Haut et du Bas-Canada n'étaient pas invités, mais auxquels ils prirent part quand on les fit descendre, du balcon destiné au public, au parquet même de la Chambre. Ils n'étaient pas conviés aux palabres, mais c'est eux qui prirent la part principale aux discussions qui eurent lieu à Québec, quelques mois plus tard. Chose amusante, ce n'est que quel-

¹ L'actif a augmenté en 1965-66 de quelque 63 millions de dollars.

² Faut-il rappeler que Distillers Seagrams a fait paraître, il y a quelques années, "Canada — the Foundation of its future", sorte d'initiation à l'histoire du Canada, qu'a écrit cet excellent humoriste qu'était Stephen Leacock. Economiste vivant à Montréal, Leacock est parvenu à écrire un livre de 250 pages sans faire à peu près aucune allusion aux Canadiens français. Il aurait pu tout au moins reconnaître qu'ils avaient une certaine "nuisance value"; ce qu'il pensait d'ailleurs, croyons-nous.

³ Ces notes sont de M. Joseph Schull, l'auteur d'une forte intéressante biographie de Wilfrid Laurier et de plusieurs autres ouvrages d'histoire.

ques années après ¹ que l'Île-du-Prince-Édouard, lieu initial de la rencontre, devint une autre province de ce Canada qu'elle avait contribué à former. Elle n'y a pas adhéré tant qu'elle ne fut écrasée par le poids financier d'un chemin de fer mis en chantier avec quelque imprudence, fait dont ce vieux renard de John A. Macdonald profita immédiatement.

76 Et c'est ainsi que naquit le noyau de ce grand pays, qui s'est développé lentement, puis rapidement, dont certaines parties sont riches et certaines autres pauvres, qui se débat au milieu de querelles ethniques, de problèmes politiques et économiques. Politiquement, il menacerait ruine si ses équipes dirigeantes n'étaient effrayées par l'avenir séparatiste que l'on fait miroiter aux deux extrémités du pays: dans la très anglaise et socialisante Colombie britannique et dans la très française province de Québec écartelée entre une jeunesse syndicaliste, socialisante et séparatiste et des milieux bourgeois ou embourgeoisés qui n'aiment pas les aventures.

L'Assurance Maritime Française, par John Paul Govare. Édition de L'Argus, Paris.

Voici la deuxième édition d'un livre intéressant sur un sujet que nous, Américains, dans notre candeur naïve, croyons trop souvent être la chasse gardée des anglophones. Il faut sortir des livres américains ou anglais si l'on veut voir, sinon des coutumes nouvelles, du moins une conception, un aspect différent des mêmes choses. La France a toujours été une grande nation maritime qui a traité avec le monde, sinon avec un égal succès que ses concurrents britanniques. Ses affaires à l'extérieur ont suivi le sort des guerres, et l'assurance maritime s'est développée selon une tradition propre au pays, même si elle s'est inspirée nécessairement des coutumes du monde entier. C'est celle-ci que M. Govare étudie dans

¹ En 1873.

A S S U R A N C E S

un livre de 450 pages. On y trouve une excellente étude technique et un vocabulaire dont nous avons besoin, nous les francophones du Canada, comme la terre craquelée, sèche ou poussiéreuse a besoin d'eau.